

Management de la mobilité et nouveaux services

Élargir l'offre de services pour permettre le
choix



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

www.developpement-durable.gouv.fr

La voiture est un mode de déplacement parmi d'autres

- **Usage particulier (ménage ou entreprise):**
 - ✓ **Utilisée par une personne ou plusieurs**
 - ✓ **En propriété ou en location**
- **Usage de transport public:**
 - ✓ **Taxi**
 - ✓ **Transport à la demande (TAD)**

Les limites d'un usage automobile « exclusif »: enjeux économiques, sociaux et environnementaux

Economique (entreprise/ménage):

Acquisition, entretien, carburant, stationnement

Social:

Ménages: personne sans voiture/sans permis

Entreprises: champ de recrutement

Environnement/Santé:

**Accidents, nuisances, Pollution, Energie, consommation
d'espace et d'infrastructures**

Pour un usage rationalisé du mode automobile

- Une voiture particulière est en stationnement...95% de son temps (temps d'usage/investissement)
- 9/10 fois, l'automobiliste est seul pour se rendre au travail (taux d'occupation/occupation d'infra)
- Taux moyen d'occupation de la voiture (tous motifs): 1,1 personne/voiture
- En moyenne, une voiture particulière effectue moins de 12 000 km/an

L'intérêt d'avoir le choix, pour les entreprises et les ménages: préparer l'avenir et anticiper les changements

- Une question d'accessibilité, pour les entités économiques (ménages/entreprises) et pour les territoires
- Réduire la situation de dépendance à l'automobile en augmentant la possibilité d'alternatives
- Diminuer les coûts externes, non pris en compte dans les coûts directs (pollution, consommation énergétique, bruit, accidents, équipements publics...)

Les leviers du changement et de l'adaptation: une question de régulation d'ensemble

L'incitation, explication et l'organisation

- Les politiques de déplacements: développement de l'offre de transport et de l'intermodalité
- Le management de la mobilité (Plans de Déplacements d'entreprises, d'écoles...)
- L'émergence de nouveaux services (conditions: atteinte du seuil de rentabilité)
- Evolution technologique des véhicules (motorisation, taille)
- Les politiques de planification: l'organisation des acteurs sur le territoire (SCOT/PLU)

Le choix implique des contres-parties

➤ **Politiques de stationnement (tarification/réglementation, priorités (TAD, taxis, PMR, stations libre-service, livraisons))**

➤ **Partage de la voirie (mise en accessibilité piétons/PMR, infrastructures cyclables et TCSP)**

➤ **Fiscalité, réglementation**

Accompagner le changement, expliquer et préparer l'adaptation des ménages et des entreprises

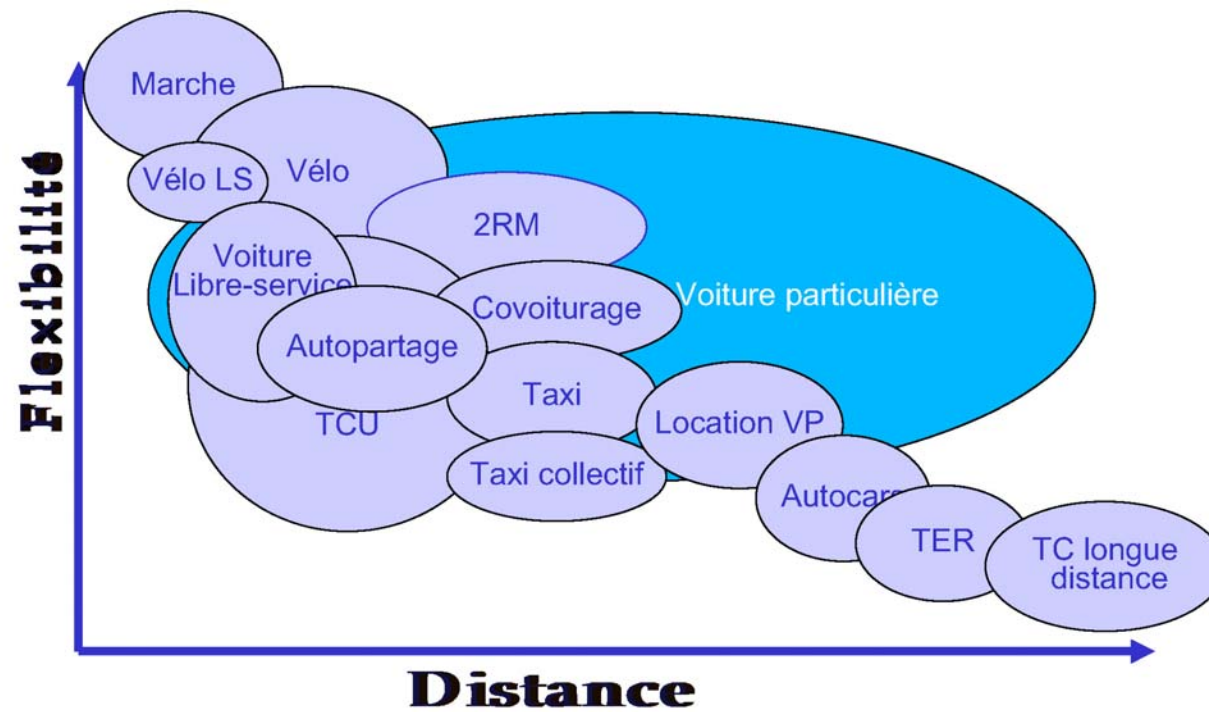
Le management de la mobilité:

- **Centrale de mobilité: trouver l'information, rechercher un itinéraire adapté, etc. (loi SRU)**
- **Plans de déplacements d'entreprises/administrations, d'écoles, de zones industrielles/artisanales, de quartiers commerçants (loi SRU et décret du 22 décembre 2006)**
- **Nœuds intermodaux, endroits propices au regroupement d'une offre multimodale (TAD, co-voiturage, stations de vélos....)**

Une dynamique d'ensemble

- L'existence d'une mission de conseil en mobilité favorise l'incitation des entreprises/administrations à initier une réflexion sur les déplacements (en nombre de PDE, évaluation ADEME en 2005)
- 80% des services de co-voiturage mis en place au sein d'une entreprise l'a été dans le cadre d'un PDE

Les nouveaux services à la mobilité



Des modes complémentaires à interfacer avec d'autres modes

- Dans les zones denses et centrales
- Aux nœuds intermodaux (pays-relais, pôles d'échanges, stations de métro...) dans une logique d'articulation des territoires centraux et plus éloignés
- Dans les quartiers situés en politique de la ville
- Dans des zones d'activités économiques

Les transports à la demande (TAD)

TAD généralistes, plutôt adaptés aux territoires ruraux
(3/4 des TAD en France)

TAD Spécialisés:

- Transports pour personnes handicapées
- Transports à vocation sociale
- Taxi TER
- TAD mis en place par des entreprises

Les organisations

Type d'organisation:

- Porte-à-porte
- Arrêts par arrêts
- Lignes virtuelles ou fixes

90% sont mis en place par des AOT

- plus de 50% par des EPCI
- 12% par des conseils généraux

Co-voiturage et Autopartage

Co-voiturage: Usage collectif d'un véhicule privé

- Services en ligne
- Aires dédiées de stationnement
- Priorités de circulation et/ou de stationnement

Auto-partage: Usage privé d'un véhicule collectif

- 17 agglomérations en France
- Délégation de service public
- Aires dédiées au stationnement sur voirie ou dans un parking public

Champ de pertinence



Co-voiturage, répartir les frais d'usage d'une voiture

3 types de trajets: pendulaire, régulier (étudiants le WE,...), occasionnels (dont évènements, grèves...)

Auto-partage, se passer d' une voiture:

- «petits-rouleurs »
- Motifs achats, loisirs,...



Le vélo, mode de déplacement dans une chaîne multi-modale

- Pour effectuer les bouts de trajet, entre le domicile et/ou le lieu de destination (ex: vélo puis train puis vélo ou voiture puis vélo)
- Aménager des parkings à vélos sécurisés dans les parkings autour des gares, stations de métro, parcs-relais, pôles d'échanges...
- Disposer de stations de vélos en libre service dans les zones denses (18 centres-villes équipés en France)

Un enjeu de cohérence d'ensemble: disposer d'une lisibilité

La diversité de l'offre peut avoir pour effet de mettre en concurrence des services (Ex: TAD/Taxis)

Les nouveaux services viennent en complément d'autres modes (TC, voiture...) et ont un champ de pertinence précis (desserte de certains territoires, adaptations à certaines situations, certains motifs..)

Les nouveaux services peuvent aussi être intéressants dans une logique de transports de marchandises en ville.

Il ne s'agit pas de « supprimer » la voiture ou de concurrencer les transports en commun mais d'en optimiser l'usage